

UTILISATION DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Un traitement des données personnelles vous concernant est réalisé par la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France (FNSPF), responsable de traitement, afin d'assurer la gestion des relations avec ses adhérents, membres de ses instances et bénévoles.

La FNSPF s'engage à respecter la législation relative à la protection des données personnelles et en particulier le règlement (UE) 2016/679 du parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD).

Les données collectées, par l'intermédiaire de votre Union départementale des sapeurs-pompiers et de votre Amicale, sont utilisées par les services de la FNSPF, dans le cadre et les limites de leurs attributions.

La sécurité des données collectées est assurée auprès du sous-traitant informatique de la FNSPF.

Les données collectées sont conservées pendant toute la durée de votre engagement associatif, et à l'issue, archivées à des fins historiques.

Vous disposez du droit de demander l'accès à vos données, leur rectification ou leur portabilité, et dès la fin de votre engagement associatif, leur effacement, l'opposition au traitement ou sa limitation auprès de :

- votre Union départementale de sapeurs-pompiers ou de votre Amicale
- la FNSPF

La direction juridique de la FNSPF assure les fonctions de « Délégué à la Protection des Données » de la FNSPF.

Pour exercer vos droits ou contacter le Délégué à la Protection des Données de la FNSPF pour toute question, vous pouvez adresser un message à : fnspf@pompiers.fr en précisant en objet « Données personnelles, suivi de votre nom ».